

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 29 SEPTEMBRE 2025

Présents : V. ARRIGHINO, S. COMBE, O. DUMAS, E. FERNANDEZ, C. JACQUOT, R. PASSELANDE, D. PICCHIONI, P. ROBERT, J-L SOZET, A. TURC

Absente excusée : E. DEMONCHEAUX (pouvoir à D. PICCHIONI)

REFLEXION SUR L'ACHAT D'UN TERRAIN SUR LA COMMUNE

Une réflexion a été engagée concernant l'achat d'un terrain inscrit en zone réservée au PLU. Ce terrain classé en zone non constructible ne peut être aménagé que dans le cadre du PLU et avec un projet en lien avec l'école.

L'achat de ce terrain pourrait permettre d'agrandir l'espace existant pour le stationnement des véhicules des parents qui déposent leurs enfants à l'école en repensant l'aménagement du carrefour.

L'accord du conseil est sollicité pour la poursuite du projet : négociations avec le propriétaire du terrain, éventuelle saisie des domaines pour une estimation financière, etc. L'accord de principe du conseil est recueilli sur cette option.

Une autre solution pourrait être l'implantation de places longitudinales. La réflexion globale de ce projet reste à travailler.

RETOUR SUR LA REUNION DU PROGRAMME « VILLAGE D'AVENIR »

La commune de Monteynard a été sélectionnée ainsi que d'autres communes du territoire pour participer au programme « Village d'avenir » piloté par les services de la Préfecture.

Le but de ce programme est d'aider les communes à financer leurs études de travaux mais aussi de mieux subventionner les projets.

D'autres communes ont été concernées pour divers projets : réhabilitation du centre-bourg, cheminement pédestre, etc.

Un rendez-vous est prévu ce jeudi afin d'examiner les projets qui pourraient être retenus.

POINT D'AVANCEE SUR LES DIFFERENTS PROJETS EN COURS

Concernant l'implantation d'un tunnel agricole : Le permis de construire a été déposé cet été et est en cours d'instruction par les services de la Communauté de Communes de la Matheysine (CCM)

Pour rappel, le coût de construction du tunnel, maîtrise d'œuvre comprise, s'élève à 14.320 € HT (2 portes coulissantes) ou 11.590 € HT (pour une seule porte coulissante) auquel il faut ajouter les frais liés au permis de construire soit 1.850€ HT ainsi que la réalisation de la plateforme en cours de chiffrage.

Concernant le projet de changement des chaudières de l'école et de la mairie : Suite à l'appel d'offres, les premiers retours étant supérieurs aux montants prévisionnels et un lot n'ayant pas été pourvu, la consultation doit être relancée.

Des solutions alternatives ont également été recherchées afin de faire baisser le coût du projet.

Le montant des subventions étant également moindre que prévu, d'autres sources de financement sont recherchées. TE38 pourrait financer le projet en plus du Département.

Concernant le projet de travaux sur l'aire de jeux : Pour rappel, deux projets étaient à l'étude pour la phase 2 de l'aire de jeux et pourraient être proposés dans le cadre du programme Village d'avenir :

Monteynard - Espace de loisirs Phase 2		
	Avec parvis/gradins	Sans parvis/gradins
Total travaux préparatoires	6 300,00 €	6 300,00 €
Total travaux de terrassements	62 183,60 €	45 817,00 €
Total travaux de revêtement et de bordurage	84 445,00 €	30 465,00 €
Total travaux de plantation	16 260,00 €	16 260,00 €
Total travaux de mobilier et divers	88 000,00 €	87 200,00 €
Total travaux de réseaux eaux pluviales	32 105,00 €	23 140,00 €
MONTANT TOTAL HT	289 293,60 €	209 182,00 €
TVA 20%	57 858,72 €	41 836,40 €
MONTANT TOTAL TTC	347 152,32 €	251 018,40 €

Concernant la rénovation de l'ancienne école de la ville : L'été a permis d'optimiser les financements.

A l'heure actuelle, le plan de financement serait le suivant :

	Montant HT	Montant TTC	Etat subvention
Montant des travaux	664.779 €	797.734 €	
Subvention sollicitée auprès de la Région	100.000 €	100.000 €	Notifiée
Subvention sollicitée auprès de la Maison du Territoire (40% plafonné à 450k€)	180.000 €	180.000 €	Accord à la conférence territoriale du 25/09
Subvention sollicitée auprès de l'Etat (DSIL)	123.540,96 €	123.540,96 €	Notifiée
Subvention supplémentaire région	85.000 €	85.000 €	Attente de la prochaine conférence (octobre/novembre)
Total autofinancement	176.238,04 €	309.193,04 €	
Total demandes de subvention	488.540,96 €	488.540,96 €	
Part de financement attendu au 02/06	73%		

Jean-Louis Sozet émet des doutes, non pas sur le financement du projet, mais sur sa viabilité, les places de stationnement mais aussi le contenu du projet.
Philippe Robert pense au contraire qu'il s'agit d'un bon projet.
Le conseil n'émet pas d'autres commentaires

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) se réunira courant octobre pour permettre au conseil municipal de se prononcer également avant fin octobre
L'objectif est un début de travaux avant la fin de l'année 2025 pour obtenir l'ensemble des subventions.

REFLEXION SUR L'INSONORISATION DE LA CANTINE

Sur demande du personnel de cantine, une étude est en cours pour l'insonorisation du local cantine. Jean-Louis Sozet s'est concentré sur cette problématique.

Un premier devis a été réalisé auprès de l'entreprise Impact isolation pour 6.619€80 TTC. Ces travaux ne sont pas éligibles à une demande de subvention du fait de leur montant trop peu élevé.

Une étude acoustique a été commandée auprès de Venathec pour 3.000€ TTC pour confirmer le premier devis et étudier toutes les solutions envisageables.

Les conclusions du rapport sont les suivantes :

« Il ressort des observations faites sur places que pour améliorer le confort sur site, le remplacement du sol par un sol souple acoustique est fortement conseillé.

Un remplacement de la vaisselle ou des tables pour limiter les bruits d'impact est aussi conseillé dans un second temps.

La mise en place de traitements absorbants complémentaires sur les murs et/ou au plafond n'apportait pas un gain significatif en raison de la situation actuelle. »

La réflexion va donc s'orienter sur le changement du sol de la cantine ainsi que l'achat de vaisselle adaptée.

RETOUR SUR LA RENTREE SCOLAIRE

L'effectif de cette année représente 64 enfants et jusqu'à 50 enfants fréquentent la cantine.

Des incivilités sont notées de la part des parents concernant le stationnement et le non-respect de l'interdiction du tabac à proximité de l'école.

PRESENTATION ET VOTE DU PLAN DE FINANCEMENT POUR LA PHASE 2 DES TRAVAUX SUR LE STADE

Dans l'attente du rendez-vous avec la Préfecture sur le programme village d'avenir, il est proposé de délibérer sur un plan de financement afin de commencer à solliciter les subventions pour la réalisation de la phase 2 des travaux sur le stade :

	HT	TTC
Maitrise d'œuvre	11.700	14.040
Travaux	289.293,60	347.152,32
Total	300.993,60	361.192,32
Subvention Département (40%)	120.397,44	120.397,44
Subvention DETR	120.397,44	120.397,44
Reste à charge commune	60.198.72	120.397,44

Les montants inscrits sont prévisionnels et le projet doit encore être affiné.

Résultat du vote : Pour à l'unanimité

PROPOSITION DE DEMANDE D'UNE AIDE FINANCIERE A TE38 POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE

Dans le cadre des travaux de rénovation des chaudières, TE38 propose un dispositif de financement des travaux d'amélioration énergétique du patrimoine bâti : le programme ISERENOV.

Ce dispositif permet de bénéficier d'une aide pouvant atteindre 16 000€ par poste de travaux dans la limite de 3 postes maximum, plafonnée à 48 000€/an/collectivité, en contrepartie de la cession des CEE à TE38.

L'aide attribuée devra être soldée au plus tard le 30 septembre de l'année N+2 suivant la notification de l'aide.

Dans ce cadre, il est proposé au Conseil municipal que la commune sollicite l'aide financière ISERENOV pour la réalisation des travaux du projet suivant : Changement des chaudières de l'école et de la mairie.

L'aide financière est conditionnée à la cession exclusive à TE38 des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) générés par ces travaux.

Résultat du vote : Pour à l'unanimité

PRESENTATION ET VOTE DU PLAN DE FINANCEMENT POUR L'AJOUT D'UN POINT LUMINEUX SOLAIRE SUR LA RD529

Dans le cadre des travaux de sécurisation de la RD529, il est proposé de rallumer certains points lumineux la nuit.

Etant donné que deux des points lumineux ne peuvent être rallumés la nuit, il est proposé de les remplacer par des points lumineux solaires : un aux Jeannots et le second à l'entrée du chemin des sources.

Il est également proposé de revoir la hauteur du projecteur qui illumine la fresque suite à l'implantation des arbres.

Le coût total pour la commune serait de 3.766€ TTC pour un coût total du projet de 8.369€ TTC.

Le passage en LED sur toute la commune permet de faire des économies sur la consommation d'énergie mais également sur les abonnements liés.

Résultat du vote : Pour à l'unanimité

PROPOSITION ET VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE (DM) N°2 SUR LE BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Afin de permettre le règlement des factures, il est proposé les modifications suivantes, qui n'impactent pas l'équilibre global du budget :

		Ancien montant	Modification proposée	Nouveau montant
61523	Entretien et réparations réseaux	18.831,36	-2.600	16.231,36
701249	Reversement redevance pour pollution d'origine domestique	7.000	+2.600	9.600
21531	Réseaux d'adduction d'eau	2.259,42	-1.325	934,42
2188	Autres	0	1.325	1.325

Résultat du vote : Pour à l'unanimité

PRESENTATION ET VOTE SUR LE PROGRAMME DE COUPE EN FORET COMMUNALE

L'ONF requiert l'approbation de la Commune concernant le programme de coupes de bois à savoir coupes de 240m³ de bois de la parcelle n°20 qui seront ensuite revendus au profit de la Commune.

Résultat du vote : Pour à l'unanimité.

REPRISE DE LA DELIBERATION CONCERNANT LES INDEMNITES VERSEES AUX ELUS

La délibération du 20/07/2020 fixant les indemnités des élus locaux est aujourd'hui caduque. Elle fait référence à des montants bruts qui ne sont plus à jour.

Il est donc proposé de soumettre au vote la mise à jour suivante :

Elus	Montant brut 2020	Montant brut 2025	Taux de l'indice brut terminal 1027
Maire	866,45 €	890,74 €	21,67%
1 ^{er} Adjoint au Maire	327,09 €	345,69 €	8,41 %
2 ^{ème} Adjoint au Maire	327,09 €	345,69 €	8,41 %
3 ^{ème} Adjoint au Maire	327,09 €	345,69 €	8,41 %
Conseiller Municipal délégué n°1	99,74 €	105,22 €	2,56 %
Conseiller Municipal délégué n°2	99,74 €	105,22 €	2,56 %
Conseiller Municipal délégué n°3	99,74 €	105,22 €	2,56 %

Résultat du vote : Pour à l'unanimité

POINT D'AVANCEE SUR LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE DES SOURCES COMMUNALES

Dans le cadre de la protection des sources communales, une enquête publique va être lancée pour la déclaration d'utilité publique des sources communales.

Ce projet a pour objet de mettre en conformité les captages d'eau de la commune, de renforcer la capacité de production d'eau et de créer l'infrastructure nécessaire à la sécurisation de l'approvisionnement en eau de la commune.

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie sur les dates et horaires suivants :

- Lundi 6 octobre de 9h à 12h
- Mercredi 15 octobre de 14h à 17h
- Vendredi 24 octobre de 14h à 17h

REFLEXION SUR LA VOIERIE COMMUNALE

Dans la poursuite des travaux de sécurisation de la RD529, il est proposé de placer une partie de la rue des Blais en zone 30km/h.

Parallèlement, et dans un souci d'uniformité, un premier contact a été pris avec l'entreprise TMS pour changer les panneaux du village. Le premier devis s'élève à 13.554,24 € TTC et doit être retravaillé en lien avec la commission panneaux.

Résultat du vote : Pour à l'unanimité

RETOUR SUR LES ETUDES DE TERRAIN CLASSES EN RISQUES NATURELS

Des fissures sont apparues le long de maisons à la ville. La commune a donc déposé un dossier de reconnaissance de catastrophe naturelle à la suite des mouvements de terrain constatés.

En parallèle de cette reconnaissance, les services de la RTM et de la DDT vont venir visiter les lieux afin de voir si des travaux sont à envisager.

PROPOSITION ET VOTE D'UNE DELIBERATION RELATIVE A L'ENCAISSEMENT PAR LA COMMUNE D'UN REMBOURSEMENT FINANCIER

Deux jeunes monteynardons ont utilisé à mauvais escient un extincteur communal.
Le coût de son remplacement s'élève à 119€07.

Les deux familles concernées ont été sollicitées afin de procéder au remboursement de cette facture.

Il est aujourd'hui sollicité l'avis du conseil sur ce remboursement.

Résultat du vote : Pour à l'unanimité

RETOUR SUR LA REUNION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

La CCM a proposé la prise de la compétence en conseil communautaire concernant les PLU. A l'heure actuelle, peu de communes sur le territoire se sont dotées d'une PLU. Ce transfert de compétences doit se faire sans transfert de charges. Les élus seront amenés à se prononcer lors d'un prochain conseil municipal sur ce sujet.

DATE DES PROCHAINES ELECTIONS MUNICIPALES

Les prochaines élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2026.

QUESTIONS ET INFOS DIVERSES

- Rappel des activités sur la commune :

- Cours de yoga le lundi à 18h30
- Cours de sambo le mardi de 18h30 à 20h
- Cours de gym tous les mercredis soir et jeudis matin.
- Implantation prochaine de l'ostheo-van devant la mairie
- Formation smartphones prévue la 1^{ère} semaine de décembre

- Barnum

La région propose de céder à titre gratuit un barnum sous réserve que la commune s'engage à le stocker, l'entretenir et le mutualiser au maximum, à la destination exclusive des associations locales. Une demande a été déposée.

- Association le petit train des livres

L'association le petit train des livres a signifié sa volonté de rejoindre le réseau de la Maticena. Le conseil attend le retour de la convention avant de se prononcer.

- Alpe du Grand Serre

La SATA a proposé pour la saison prochaine d'assumer les risques financiers liés à l'exploitation de la station. Des discussions sont en cours.

- Nuisances sonores liées à la salle polyvalente

Suite aux nuisances sonores constatées par le voisinage de la salle polyvalente, une réflexion va être engagée : travaux d'isolation, flyer lié au contrat de location rappelant l'interdiction des nuisances, diminution de l'éclairage, etc.

- Tondeuse Iseki

La tondeuse permettant la tonte du stade n'est plus utilisable. La question se pose d'en racheter une puisque des travaux pourraient être engagés par la prochaine mandature.

- Station d'épuration des eaux usées (STEP)

Le département a engagé une étude de la qualité de l'eau en lien avec la STEP. Des formations du personnel sont également proposées par le département.

-Inauguration des nouveaux locaux du CAFES à la Mure

-Villages vivants

Une présentation du projet logement et commerce a eu lieu devant les divers représentants de l'Etat en « comité d'habitat spécifique ».

L'ordre du jour épuisé, le Maire a levé la séance.